

**Nombre de conseillers**

En exercice : 10
Présents : 9
Absents : 1
dont représentés : 1
Votes pour : 10
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Suffrages exprimés : 10

Date de la convocation

02/05/2023

Date de publication

30/05/2023

REPUBLICQUE FRANÇAISE ❖ DEPARTEMENT DES VOSGES COMMUNAUTAIRE DE BELFORT

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 09 mai 2023 à 18h00

Le bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle communale à Anjoutey, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Anderhueber, Président.

Titulaires présents : J-L. ANDERHUEBER, L. BROS-ZELLER, J-P. BRINGARD, C. CANAL, C. CODDET, A. FESSLER, E. PARROT, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, D. VALLVERDU

Membres absents : J. CHIPAUX

Procuration : J. CHIPAUX à C. CANAL

Secrétaire de séance : L. BROS-ZELLER

Décision du bureau n°2023-005

Objet : Demande de subvention - Association locale ADMR de la Vôge

Vu

- l'arrêté préfectoral n° 90-2022-04-08-00002 du 8 avril 2022 relatif aux statuts communautaires,
- la délibération communautaire n°043-2020 du 15 juillet 2020 portant délégations de l'assemblée au Président et au bureau,

Considérant

- la demande de subvention exceptionnelle introduite le 18 avril 2023 auprès de la Communauté de communes des Vosges du sud par l'Association ADMR LA VOGUE pour la construction d'un centre infirmier avec parking attenant à Giromagny,

Monsieur le Président sollicite des membres du bureau de se positionner sur cette demande.

Les membres du bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDENT de ne pas répondre favorablement à cette sollicitation.

Étueffont, le 11 mai 2023,

Le Président,


Jean-Luc ANDERHUEBER



La secrétaire de séance,


Liliane BROS-ZELLER